Ressources humaines

Réf : 303RH05

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

2 jours (14h)
Ajouté le 18/08/2022 – Modifié le 02/03/2026

700€ Net de taxe

Accueillir, accompagner et contribuer à la formation de nouveaux salariés, d'alternants ou de collaborateurs en mobilité interne

Objectifs

La mission du professionnel chargé d'exercer le rôle de tuteur en entreprise consiste à accueillir, accompagner et contribuer à la formation de nouveaux salariés, d'alternants ou de collaborateurs en mobilité interne, afin de sécuriser leur intégration, leur montée en compétences et la qualité de leur travail :

- Préparer et organiser l'accueil du tutoré ou de l'apprenti dans son environnement professionnel, en présentant le cadre de travail, les règles de fonctionnement, les acteurs clés et les supports d'intégration, et en veillant à instaurer un climat de confiance, inclusif et sécurisant, notamment en prenant en compte les situations de handicap.
- Structurer et mettre en œuvre le parcours d'apprentissage, en lien avec les parties prenantes internes et externes, en identifiant les acquis et les besoins du tutoré, et en planifiant les étapes de développement des compétences en cohérence avec les exigences du poste et, le cas échéant, du diplôme ou de la certification préparée.
- Assurer la transmission des savoir-faire professionnels et de la culture de l'entreprise, en accompagnant les mises en pratique en situation de travail, en favorisant l'autonomie progressive du tutoré et en veillant au respect des engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise.
- Suivre et évaluer les acquis professionnels du tutoré tout au long du parcours, adapter les modalités d'accompagnement en fonction de la progression observée, et assurer une médiation active avec les parties prenantes afin de garantir la cohérence, la continuité et la réussite durable du dispositif de tutorat ou d'apprentissage

Compétences visées

- Accueillir et intégrer le tutoré/apprenti dans son environnement professionnel.
- Organiser, en concertation avec les parties prenantes (organisme de formation, service RH, encadrement...), le parcours d'apprentissage du tutoré/apprenti.
- Transmettre les savoir-faire professionnels associés à la fonction et au poste de travail du tutoré/apprenti.
- Accompagner le tutoré/apprenti dans le développement de son autonomie professionnelle.
- Suivre et évaluer les apprentissages réalisés par le tutoré/apprenti.
- Assurer une médiation active entre le tutoré/apprenti et les parties prenantes internes et externes à l'entreprise.
- Maintenir tout au long de l'accompagnement une posture tutorale professionnelle et bienveillante.

Ressources humaines

Réf : 303RH05

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Public

Toute personne amenée à exercer un rôle de tuteur ou d'accompagnateur en situation professionnelle, chargée d'accueillir, d'accompagner et de transmettre des compétences à des alternants, apprentis, nouveaux salariés ou collaborateurs en mobilité interne, quel que soit le secteur d'activité ou le niveau de qualification du tutoré

Prérequis : Aucun
Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation
Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Accueil et intégration du tutoré/apprenti

- Présentation des conditions d'accueil, le rôle du tuteur et supports d'accueil
- Instauration d'un climat de confiance adapté aux besoins (handicap...)
- Sécurisation de la prise de poste et de l'inclusion

Construction du parcours d'apprentissage

- Identification des acquis et des besoins du tutoré par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Organisation d'un plan d'acquisition des compétences structuré et adapté
- Mobilisation des ressources et les outils numériques

Transmission des savoir-faire professionnels

- Identification et présentation des situations professionnelles pertinentes
- Accompagnement de la montée en compétences en situation de travail
- Intégration de la RSE et des valeurs de l'entreprise

Développement de l'autonomie

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et progressif
- Validation des compétences au fur et à mesure du parcours

Ressources humaines

Réf : 303RH05

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

- Valorisation des initiatives et communication du feedback

Suivi et évaluation des apprentissages

- Planification et animation des temps d'échange réguliers et constructifs
- Utilisation de grilles et d'outils d'évaluation et de suivi
- Adaptation du parcours en fonction de la montée en compétences

Médiation avec les parties prenantes

- Organisation et pilotage des échanges avec l'organisme de formation, RH et hiérarchie
- Identification et relai des besoins spécifiques (handicap…)
- Prévention et gestion des risques de rupture contractuelle

Posture tutorale professionnelle et bienveillante

- Communication : pratique de l'écoute active et de l'adaptabilité
- Bien-être et QVCT du tutoré
- Maintien d'un climat sécurisant et inclusif
- Insertion durable dans le monde professionnel

Dates & lieux

19 et 20 mars 2026
Nantes / St-Herblain
€ 700.00

21 et 22 mai 2026
Cholet
€ 700.00

25 et 26 juin 2026
Nantes / St-Herblain

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Le HUB formation & compétences
Loire-Atlantique - Mayenne - Maine et Loire - Sarthe - Vendée
www.formation.paysdelaloire.cci.fr

PRÉSENTIEL

Ressources humaines

Réf : 303RH05

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

- 700.00

- 02 et 03 septembre 2026
- Nantes / St-Herblain
- 700.00

- 21 et 22 septembre 2026
- Laval
- 700.00

- 24 et 25 septembre 2026
- Angers
- 700.00

- 01 et 02 octobre 2026
- La Roche sur Yon
- 700.00

- 01 et 08 octobre 2026
- Le Mans
- 700.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formations

- **Une approche pédagogique orientée vers la mise en pratique des compétences professionnelles** pour transformer durablement vos pratiques tutorales.
- **Pédagogie Active et Immersive** : Un apprentissage fondé sur l'action avec des mises en situation, des travaux en sous-groupes et des partages de pratiques entre pairs pour une transférabilité immédiate.
- **Expertise Terrain** : Des formateurs experts sélectionnés pour leur expérience concrète du tutorat et pour leur capacité à apporter des solutions opérationnelles.

CCI LE MANS SARTHE
Le Mans, Formation Continue
02 43 21 58 12

CCI MAINE-ET-LOIRE
Angers, Cholet, Saumur
02 41 20 49 59

CCI MAYENNE
Campus CCI Mayenne, CCI Mayenne
02 43 91 49 70

CCI NANTES ST-NAZAIRE
Saint-Herblain, Saint-Nazaire
02 40 44 42 42

CCI VENDÉE
La Roche sur Yon
02 51 45 32 89

PRÉSENTIEL

Ressources humaines

Réf : 303RH05

Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Modalités pédagogiques

Notre approche repose sur une pédagogie active et expérientielle, conçue pour transformer les concepts théoriques en réflexes professionnels:

- Un accompagnement vers la maîtrise opérationnelle : Le formateur ne se contente pas de transmettre des notions théoriques ; il accompagne chaque stagiaire dans l'acquisition durable des compétences par la validation pratique.
- Une immersion par l'action : Le parcours alterne des apports méthodologiques et conceptuels avec des mises en situation représentatives du tutorat en entreprise, portant notamment sur la préparation de l'accueil, l'accompagnement du tutoré, la transmission des savoir-faire, le suivi des apprentissages et la coordination avec les acteurs internes et externes.
- Des modalités diversifiées : L'apprentissage est rythmé par des travaux en sous-groupes, des exercices d'application concrets et des ateliers de travail collaboratifs.
- Intelligence collective et transférabilité : Des temps dédiés aux échanges de pratiques entre participants sont intégrés pour faciliter le partage d'expérience et garantir la transposition des acquis dans votre contexte professionnel spécifique.
- Supports et ressources : Des supports pédagogiques complets sont remis à chaque participant pour consolider les apprentissages post-formation.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.
Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages Centres de formation la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements.Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel.Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiquesUne ergonomie simple et adaptéeDes parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation …).Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.